



Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Éducation à l'Environnement et au Développement durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

La labellisation E3D, un concept pour faire du développement durable dans un établissement scolaire

Yannick Rafaitin

Président de l'Observatoire des représentations du développement durable

La labellisation des établissements en démarche globale de développement durable est apparue dans les textes officiels de l'Éducation nationale française en juillet 2013. Il a été établi qu'un établissement peut être considéré en démarche E3D dès lors qu'il est engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, tout cela en s'ouvrant sur le territoire de l'établissement. Ceci devient possible lorsque des partenariats s'établissent entre la structure scolaire et les acteurs institutionnels, sociaux, économiques et culturels du territoire. En février 2015, une circulaire a redéfini le cadre de l'éducation au développement durable pour les trois années à venir. On trouve, entre autres dans ce texte, l'obligation d'insérer les thèmes et les enjeux du développement durable dans les programmes d'enseignement lors de leur rénovation. De même, la généralisation des démarches globales de développement durable des écoles et des établissements scolaires est actée, afin qu'en 2020, toutes les écoles, tous les collèges et tous les lycées soient labellisés parce qu'ils ont intégré le développement durable dans leur projet d'école ou d'établissement.

Concrètement, les écoles et les établissements sont labellisés E3D lorsque ceux-ci prennent explicitement en compte dans leur projet les relations entre l'environnement, la société,

l'économie, voire d'autres dimensions propres au développement durable, présentent la démarche au conseil d'école ou d'administration pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire, impliquent un des différents partenaires territoriaux choisis en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement. Le label est attribué en trois gradations : l'entrée dans la démarche, l'approfondissement, le déploiement. Le dernier niveau est atteint lorsqu'au sein de l'école ou de l'établissement en E3D, le projet est porté par l'ensemble de la communauté éducative.

En principe, chaque niveau est attribué pour trois ans et doit être renouvelé au terme de ces trois années, mais chaque année l'établissement à la liberté de candidater pour le niveau supérieur. L'obtention de ce label ne constitue donc pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

L'intégration du développement durable se joue au niveau du projet d'école d'établissement. Un ensemble d'acteurs de l'établissement va mettre en cohérence le projet, en constituant un comité de pilotage. Chacun doit avoir sa place dans le projet, et un mode de gouvernance propre à chaque structure peut émerger. Au niveau pédagogique, les équipes enseignantes vont prendre appui sur les enseignements pour proposer des actions en lien avec les notions à acquérir dans les programmes scolaires. Ils pourront être amenés le plus souvent à engager leurs élèves dans des évaluations diagnostiques et les mettre en situation d'établir des priorités de mise en œuvre d'actions. La démarche E3D devra impliquer la communauté éducative, la vie scolaire et intégrer des projets EDD préexistants dans l'établissement.

Au niveau de l'établissement, les personnels administratifs et techniques vont engager la gestion de l'établissement vers des transitions énergétiques, écologiques et économiques. Afin de développer une culture au développement durable d'établissement, il est nécessaire d'identifier un vivier de personnes-ressources motivées dans la structure scolaire et des acteurs du territoire avec qui travailler en partenariat. L'équipe devra définir les besoins de formation des différents personnels et mettre en place une communication interne et externe sur le projet pour valoriser les résultats obtenus, fédérer et faire la publicité du projet. Comme on le voit, le projet, pour exister, doit trouver sa place à l'interface de la logique pédagogique de l'établissement, de la logique territoriale qui s'articule autour des transitions à atteindre suivant les engagements pris par la France à la COP 21, et décliné dans les régions, et la logique normative définie par l'Europe et les états, par exemple dans les politiques d'achat publiques, la construction ou la norme ISO 14001 des entreprises.

L'E3D est une démarche aux multiples approches. Elle permet une approche problématique si l'on choisit d'entrer par les enjeux, ou une approche multidimensionnelle si l'on aborde les échelles de temps et d'espace territorial. L'entrée par les connaissances permet d'envisager une approche interdisciplinaire et transversale qui est favorable au développement de

l'éducation au choix par une approche décisionnelle. La prise en compte de l'ancrage du projet dans son territoire nécessite de développer une approche partenariale, après l'identification des acteurs impliqués dans chacun des enjeux. Enfin, l'intégration dans la démarche E3D favorise la compréhension de la complexité des enjeux, car elle confronte les jeunes et les personnels de l'école ou de l'établissement à l'approche systémique de ceux-ci. Déclencher de petits gestes est une chose, ce peut être un point de départ pour un public très jeune, mais l'objectif est de provoquer un changement global et profond des citoyens d'aujourd'hui et de demain. Cet objectif est atteint en entrant dans un processus d'amélioration continue, reposant sur des principes d'actions, tel que William Edwards Deming l'a préconisé dans la gestion d'un système qualité.

Pour conclure, l'E3D permet de former les acteurs à la structuration des concepts, l'espace, le temps, les ressources, les écosystèmes, la production, la consommation, l'aménagement, l'acquisition de démarches et de capacités, méthodes d'enquête et de recherches, de mesures, démarches expérimentales, modélisation, au développement d'attitudes et de valeurs, esprit critique, initiative, décisions, résolution de problèmes par l'action, implication dans la résolution de problèmes, coopération, engagement, solidarité. La démarche E3D est un succès si les acteurs ont mis en place une gouvernance adaptée qui favorise la concertation au sein du comité de pilotage, en conseil d'administration, et si le projet est inscrit dans la durée par le projet d'établissement. La démarche serait incomplète si elle n'impliquait pas les élèves. Elle repose sur la contribution des enseignements en veillant à mettre en place un temps de formation des enseignants, et en favorisant l'interdisciplinarité dans leur pratique. Pour cela, un calendrier doit organiser le temps du projet sur l'année scolaire, et sur le temps de la scolarité des élèves dans l'établissement. La communication externe auprès des collectivités, des associations, des partenaires, assure la reconnaissance territoriale du projet. Enfin, la démarche doit privilégier la politique des petits pas dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue.